LE JOURNAL DE VOTRE DÉPUTÉE #3
OCTOBRE 2026

CATHERINE HERVIEU
Députée de la Côte-d'Or



Protéger, agir et préparer l'avenir

Chères habitantes, chers habitants,

Être députée, c'est faire vivre un lien permanent entre notre territoire et l'Assemblée nationale. Les réalités que vous me partagez, les difficultés rencontrées et les initiatives qui naissent grâce à vous nourrissent mon travail parlementaire. Mon rôle est de les porter dans le débat national, de proposer des réponses, mais aussi de vous rendre compte de mon action.

Notre époque nous impose de relever des défis considérables. Certains sont déjà là, d'autres se dessinent. Je veux les affronter sans renoncer à ce qui doit guider l'action publique : protéger les plus vulnérables, garantir l'égalité, préserver nos services publics et préparer notre territoire aux effets du changement climatique. L'été caniculaire, les feux et la sécheresse intense, notamment en Côte-d'Or, traduisent ces effets. Nous connaissons les solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et nous adapter aux effets du changement climatique. Elles doivent structurer les politiques publiques dans tous les domaines, avec des programmations claires et un accompagnement dans la durée.

La tâche est grande, mais enthousiasmante si elle est conduite collectivement. C'est en ce sens que je porte avec fierté votre voix et agis, en Côte-d'Or comme à l'Assemblée nationale, avec détermination.

Écologiste et Social
ASSEMBLÉE NATIONALE

NOUVEAU FRONT POPULAIRE

AGIR POUR UNE ÉCOLE PUBLIQUE DE QUALITÉ

À la suite de l'annonce de la carte scolaire pour la rentrée 2026, 12 fermetures de classes étaient prévues dans la deuxième circonscription de la Côte-d'Or. Aux côtés des parents d'élèves, des équipes éducatives et des élus locaux, je me suis mobilisée auprès du rectorat et du ministre de l'Éducation nationale pour défendre nos écoles. Cette mobilisation collective a permis de suspendre deux fermetures de classes : à l'école Pasteur d'Auxonne et à l'école Montmuzard à Dijon.

Néanmoins, dix classes ont fermé à la rentrée. La baisse de la démographie scolaire aurait pu être l'occasion d'améliorer l'accueil des élèves et les conditions d'enseignement à moyens constants. Le Gouvernement en a décidé autrement : supprimer des classes, au risque de fragiliser davantage les écoles et d'accentuer les inégalités entre les territoires. Dans les villages ruraux comme dans les quartiers populaires, chaque élève doit pouvoir bénéficier d'une éducation de qualité. Je continuerai à défendre un enseignement public de qualité, garant de l'égalité des chances, et à soutenir les communautés éducatives de notre territoire.

LE PARLEMENT CITOYEN : CONSTRUIRE LA LOI ENSEMBLE

Depuis le 28 mars, plus de 80 habitantes et habitants de la deuxième circonscription se sont engagés dans une démarche collective inédite : le Parlement citoyen. Ensemble, nous avons choisi de travailler sur le sujet de l'accès aux droits.

Comment rendre la relation entre l'administration et les usagers plus simple, plus humaine et plus efficace ? Comment automatiser davantage l'ouverture des droits, faciliter les démarches administratives et mieux accompagner les personnes les plus en difficulté ? Lors des ateliers participatifs, nous avons confronté les expériences et fait émerger des propositions concrètes répondant aux besoins quotidiens des habitants.

À l'automne, nous poursuivrons ce travail collectif conduisant au dépôt d'une proposition de loi. Parce que l'accès effectif aux droits est une condition essentielle de l'égalité, je porterai ce texte à l'Assemblée nationale pour que chacune et chacun puisse bénéficier des droits qui lui sont reconnus.



PROTÉGER NOTRE SANTÉ

Après plus d'un an de travail et de nombreuses auditions d'experts, de scientifiques, d'associations et d'acteurs de terrain, j'ai présenté mon rapport d'évaluation des politiques publiques de santé environnementale à l'Assemblée nationale.

Chaque jour, nous sommes exposés à des pollutions qui menacent notre santé, tandis que les études scientifiques confirment l'ampleur des risques : 40 000 décès par an sont liés aux particules fines, 13 000 morts prématurées aux nuisances sonores des transports, un adolescent sur quatre présente des niveaux de PFAS dans le sang supérieurs aux recommandations européennes, et les pesticides sont présents dans les sols, l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et jusque dans nos logements.

QUELQUES RECOMMANDATIONS ISSUES DE MON RAPPORT :

- Restriction universelle des PFAS à la source ;
- Biosurveillance des populations vivant sur les sites contaminés aux PFAS ;
- Registre national informatisé des épandages de pesticides, conservé cinquante ans ;
- Séparation entre le conseil et la vente des produits phytosanitaires ;
- Objectifs chiffrés de réduction du bruit ;
- Convention citoyenne sur la santé environnementale.



J'ai ainsi conduit une mission d'évaluation portant sur 4 facteurs : les pesticides, les PFAS, les particules fines et le bruit. Le constat est clair : nos politiques de santé environnementale sont sous-dimensionnées, fragmentées et trop souvent remises en cause, voire en recul. Alors que les risques augmentent, les moyens consacrés à la recherche, à l'expertise, à la surveillance, aux contrôles ou à la prévention continuent de diminuer.

Pourtant, nous savons ce qui fonctionne : agir à la source est la seule manière de protéger durablement notre santé et notre environnement. Je défends une approche fondée sur le principe d'« une seule santé » : celle qui relie la santé humaine, la santé animale et les écosystèmes.

Parce qu'il est urgent d'agir, mon rapport formule 85 recommandations concrètes qui peuvent poser les bases d'une véritable loi d'urgence sanitaire.

Dès la rentrée, je poursuivrai ce travail avec un second volet consacré à la santé environnementale en milieu professionnel. Les auditions porteront notamment sur les professions particulièrement exposées aux pollutions et aux risques environnementaux, afin de mieux prévenir ces risques et de mieux protéger les travailleuses et les travailleurs.

FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, PRÉPARER NOTRE TERRITOIRE

56 de nos 76 communes sont en situation de sécheresse depuis le 3 août. À Dijon, le thermomètre a dépassé les 30 °C pendant 60 jours depuis le 24 mai. À l'échelle nationale, 52 jours de vague de chaleur ont été enregistrés cette année, contre 33 en 2022 et 22 en 2003. Le changement climatique bouleverse notre quotidien. Face à cette réalité, nous devons accélérer l'adaptation de nos territoires pour protéger toutes celles et ceux qui y vivent.

ACCOMPAGNER UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE

Les agricultrices et agriculteurs sont parmi les premiers touchés par le réchauffement climatique. Pourtant, la loi d'urgence agricole, intégrant la loi Duplomb, ne sauvera pas notre agriculture.

L'agriculture n'a pas besoin de pansements et seule une vision de long terme redorera le grenier de l'Europe. Cette loi fait le choix d'affaiblir la protection de la ressource en eau et de revenir sur plusieurs garanties environnementales. Elle facilite notamment le développement des méga-bassines, réduit la protection des captages d'eau potable et affaiblit les mesures visant à limiter l'utilisation des pesticides, au détriment de la santé des agriculteurs et de l'ensemble de la population.

Un autre modèle existe : celui qui permet aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail et qui les protège face aux crises. Pour nos éleveurs, cela suppose de mieux anticiper les épidémies, comme la dermatose nodulaire contagieuse, afin qu'ils ne subissent pas à chaque nouvelle vague l'impréparation des pouvoirs publics, et de garantir des indemnisations suffisantes lorsque des bovins doivent être abattus. Cela passe aussi par une meilleure rémunération des pratiques plus sobres en eau, par la réduction de la dépendance aux pesticides de synthèse, par la diversification des cultures, l'agroforesterie et la restauration des zones humides. Préserver notre agriculture, c'est protéger celles et ceux qui nous nourrissent, notre santé, notre eau et notre souveraineté alimentaire.



PROTÉGER L'EAU

La tension sur la ressource en eau est un enjeu majeur de santé publique. En Côte-d'Or, 3 communes ont dû être ravitaillées en eau potable par camion-citerne et 45 unités de distribution sont en tension. Mi-août, le ru de l'étang de Renève était à sec, comme 22 des 30 stations de suivi du département.

Il est urgent de protéger durablement notre ressource en eau : sécuriser les captages, préserver leur qualité et organiser un partage juste et équitable des usages. Adapter notre territoire au changement climatique, c'est aussi garantir à chacune et chacun un accès à une eau potable de qualité.

ADAPTER NOS LOGEMENTS

Lors des canicules, des milliers de logements deviennent de véritables « bouilloires thermiques », avec des conséquences directes sur la santé : en Côte-d'Or, la chaleur serait responsable de 508 décès prématurés entre 2014 et 2025. Les ménages les plus modestes, qui ont moins souvent la possibilité d'adapter leur logement, sont particulièrement exposés.

Nous devons accélérer la rénovation du parc de logements public comme privé, pour mieux protéger du froid comme de la chaleur, et lutter contre l'habitat indigne et insalubre. Cette exigence doit concerner tous les logements, y compris ceux mis à disposition de nos forces de l'ordre, afin de garantir des conditions de vie dignes.

À cette précarité s'ajoutent les conséquences du retrait-gonflement des argiles (RGA), qui fragilise les maisons avec l'alternance des sécheresses et des pluies. Dans notre circonscription, 4 760 maisons sont concernées. Il faut un accompagnement des propriétaires confrontés à ces dommages, ainsi qu'une indemnisation à la hauteur des préjudices subis.

FAIRE FACE AUX RISQUES

Sécheresses, incendies, canicules, inondations : le dérèglement climatique accroît les risques auxquels notre territoire doit faire face. Nos sapeurs-pompiers sont en première ligne, avec des interventions qui se multiplient et des feux plus précoces, plus fréquents et plus intenses.

Cet été l'a montré : sécheresse et incendies sont étroitement liés. Le feu du 29 juillet a nécessité de mobiliser des réserves d'eau alors même que l'alimentation de plusieurs communes était déjà fragilisée. Préserver notre eau et préparer notre sécurité civile relèvent donc d'un même défi climatique.

Les mobilisations des sapeurs-pompiers à l'issue de cet été témoignent du décalage entre l'évolution de leurs missions et leurs conditions de travail, leurs effectifs et leur rémunération. Les moyens matériels peinent aussi à suivre, comme l'illustrent les retards dans le renouvellement de la flotte de bombardiers d'eau.

Adapter notre pays, c'est renforcer la prévention et donner à nos services de secours les moyens nécessaires pour protéger la population.

PRÉPARER NOS ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE AUX CONFLITS DE DEMAIN

Face au retour de la guerre en Europe, notre modèle de défense doit s'adapter aux nouveaux défis stratégiques.

Lors de l'actualisation de la Loi de programmation militaire 2024-2030, j'ai défendu nos forces armées, nos industries, les libertés publiques, les droits des travailleurs, des étudiants et des réservistes. Si cet effort est nécessaire, il reste inadéquat et problématique quant à la création d'un nouvel état d'alerte permettant de se protéger.

Mon rapport sur l'arme du génie souligne les lacunes capacitaires et la nécessité d'une cohérence stratégique, opérationnelle et interarmes. En parallèle, armer nos soldats ne suffit pas si nos concitoyens restent démunis face aux crises budgétaire, sociale et climatique.



ANTICIPER LES RISQUES ET LUTTER CONTRE LES MENACES HYBRIDES

Les conflits ne se jouent plus uniquement sur les champs de bataille. Les drones, les cyberattaques, les campagnes de malinformation et de désinformation, ou encore les ingérences étrangères sont désormais au cœur des stratégies de déstabilisation.

Dans ce contexte, j'ai choisi de porter une mission d'information sur les drones et la lutte anti-drone, sujets devenus incontournables en Ukraine, plus largement en Europe avec les survols non autorisés de drones et au Moyen-Orient. Nos capacités technologiques, industrielles et militaires seront évaluées afin de déterminer nos besoins en la matière.

Après près de deux ans de retard, je soutiens par tous les moyens l'examen du projet de loi relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité. Il est indispensable de mieux protéger les opérateurs d'importance vitale, les services publics, les collectivités et les entreprises face à des menaces et des attaques de plus en plus nombreuses.

PORTER LA VOIX DE LA FRANCE À L'INTERNATIONAL

La diplomatie parlementaire est un levier essentiel pour porter la voix de la France dans un monde de plus en plus tendu sur le plan géopolitique.

En tant que présidente du groupe d'amitié France – Asie centrale, j'ai renforcé les coopérations avec cette région à l'occasion d'une mission diplomatique en Ouzbékistan et au Kirghizstan en septembre 2026.

En février dernier, j'ai participé à un déplacement officiel en Pologne aux côtés de la Présidente de l'Assemblée nationale.
Il s'agissait de renouer les liens avec les députés polonais à la suite des élections générales de fin 2025, qui ont donné une majorité favorable au rétablissement de l'État de droit : échanges importants sur les enjeux européens de démocratie, de sécurité et de défense.
Ce fut aussi un voyage de mémoire, avec la visite de l'emplacement du ghetto de Lodz, pour rappeler ce que produisent la banalisation de la haine de l'autre et le repli nationaliste.

Enfin, je continue de défendre une position constante sur la guerre qu'Israël mène en Palestine et au Liban : le respect du droit international, la protection des populations civiles et la reconnaissance du génocide en Palestine sont des exigences indispensables pour construire une paix juste et durable. N'oublions pas non plus les conflits moins médiatisés comme ceux qui se déroulent au Yémen, au Soudan, en République démocratique du Congo, ainsi que la situation au Tibet et le génocide des Ouïghours, toujours en cours.



MES RECOMMANDATIONS

- Baser notre futur modèle d'armée sur une stratégie grâce à un Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale ;
- Refonder notre résilience et promouvoir une défense civile ;
- Privilégier les entreprises et les solutions françaises puis européennes ;
- Protéger nos données sensibles et personnelles ;
- Créer une loi de programmation diplomatique ;
- Respecter et faire appliquer le droit international.

AGIR À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Depuis le début de mon mandat, je porte et soutiens des propositions concrètes pour répondre aux défis du quotidien : protéger face au changement climatique, renforcer notre sécurité civile, défendre les enfants, la santé et la justice sociale.

SURVIVRE AUX CANICULES

Après les incendies dévastateurs de cet été, et les conséquences des canicules sur les logements, les écoles, les travailleuses et les travailleurs, je soutiens avec le groupe Écologiste et social les propositions de loi visant à créer un droit à la fraîcheur, mieux protéger les salarié·es exposé·es et adapter les bâtiments publics aux fortes chaleurs.

MIEUX PROTÉGER LES ENFANTS

Les drames pédocriminels à répétition montrent que notre système de protection de l'enfance doit être renforcé. À la rentrée, je poursuivrai cet engagement en défendant notamment une loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles, pour mieux protéger les femmes et les enfants.

DONNER ENFIN DES MOYENS AUX POMPIERS

Face à la multiplication des incendies et à l'évolution des interventions liée au changement climatique, le financement des SDIS est à bout de souffle. Le groupe Écologiste et Social a déposé une proposition de loi visant à moderniser notre modèle de sécurité civile, à pérenniser le financement des SDIS, à renforcer leurs recrutements et à mieux reconnaître les maladies professionnelles des sapeurs-pompiers.

REFUSER UN BUDGET D'AUSTÉRITÉ

Rétablir l'équilibre budgétaire ne peut pas reposer uniquement sur des coupes dans les dépenses publiques. Je défends un effort justement réparti, avec de nouvelles recettes comme la taxe Zucman et une contribution sur les superprofits, pour préserver nos écoles, nos hôpitaux, nos services publics et financer la transition écologique.

Assemblée nationale
126 Rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

81 Av. du Maréchal Lyautey
21000 Dijon

catherinehervieu.fr
catherine.hervieu@assemblee-nationale.fr